

M. Jean-Pierre SUEUR intervient au Sénat sur les personnels de la Police nationale

Communiqué de presse Lors de l'examen des crédits budgétaires du Ministère de l'Intérieur, M. Jean-Pierre SUEUR, sénateur du Loiret, a centré son intervention sur plusieurs problèmes concernant les personnels de la police nationale.

Il a tout d'abord évoqué la nécessité de réduire le nombre de policiers exerçant des « charges indues » et souligné, à cet égard, qu'en dépit des créations de poste récentes « la moitié des agents administratifs et techniques sont encore des policiers en tenue ».

Il a ensuite évoqué la « stagnation » des crédits de fonctionnement destinés à la « formation » des personnels de la police nationale. « Certaines écoles de police, comme celle de Dijon par exemple, a-t-il dit, ont dû suspendre leurs activités faute de crédits. Or, avec les nombreux départs en retraite, les effectifs rajeunissent et les besoins de formation s'accroissent. Il faut aussi plus de temps pour enseigner des méthodes d'investigation de plus en plus complexes. »

Il a enfin évoqué la « prime de résultat » récemment annoncée par le Ministre de l'Intérieur, correspondant pour 2004, à un financement de 5 millions d'euros, rappelant que les représentants du personnel « seraient vigilants quant aux critères et mécanismes d'attribution de cette prime ».

Télécharger le communiqué au format pdf

[Télécharger le fichier](#)